

Nations Unies
**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**

Quarante et unième session
Documents officiels



RECTIFICATIF

Supplément No 45
(A/41/45)
15 octobre 1986

NEW YORK

RAPPORT DU COMITÉ POUR L'ÉLIMINATION DE LA DISCRIMINATION
À L'ÉGARD DES FEMMES

(Cinquième session)

Rectificatif

1. [Sans objet en français]
2. Page 50, paragraphe 364

Lire comme suit la troisième phrase : Plusieurs experts se sont déclarés d'avis que le Comité devait recommander aux États parties de prendre en considération les nombreuses réserves qui avaient été faites à des articles essentiels de la Convention.
